

Mr. de
Strangford.

Op A la Haye u 8^e April 1688
127^o

Monsieur;

Il y a quelques jours que Mons^r Bonfils me
meurt la lettre qu'il vous a pleu m'envier dès le 10^e
Decembre de l'An passé. J'avoue qu'elle m'a un peu
surpris, ne sachant pas, pourquoi vous nous méfiez
plus que tous ces autres Messieurs de la parole qu'eusse
vous ay donné à tous ensemble au nom de S. A. mais
mais, monsieur, les Lettres que vous avez écrites et
faites venir à Monsieur d'Estrade ont été trouvées
bien plus étrangères, en ce que vous retournez inconsidér-
ablement à vous admettre ailleurs qu'à Vostre Maistre
pour des choses qui ne dépendent que de sa disposition.
Je suis marin de vous avoir si mal fait comprendre
comme ces sortes de procès déplaisent à Sieurs Alt^o
et combien il importe de v'en garder. Encor des
choses plus étonnantes, que vous fassiez jomme en
France qu'on demeure en faute de vous payer certaines
grosses sommes que vous prétendez. Si il avoit à propos
de parler ailleurs qu'icy du domstique de S. A. vous
auriez mieux fait de dire que vous attendez devoir
quelles sera l'issue de la clôture de Vos Comptes, que
vous saurez bien m' avoir mis en main, pour istes
examiner ici en raison de justice, comme on vous a
tous promis. Et pour vos charges, que vous les
avoir, quand on vous en renouvelles les commissions en
mesme temps que toutes les autres, et si cela n'arrive
aussi promptement que vous le pourrez désirer, tout le
monde attendant la faulur de S. A. avec patience
et moderation, n'y a il que vous qui preniez plaisir
à leur montrer le chemin des courts étrangers, dès que

Am.

1278.

Sur ce n'avoit pas tardé à satisfaire plus ou moins à l'avis
que vous m'avez fait. Monsieur, après une Amende qui a
tant courut et aboli des élots dont nous avions pris
de connoissance que d'aucuns ne croyent, il ne
faut pas bon d'en user ainsi avec son souverain.
Vos commissions donc ont été délivrées et envoyées
au même temps que celles de tous autres officiers
et M. le Lieutenant Birceffet a été content de
s'en charger. Voilà comment mestre paroche nous a
faussois. Mais vous aurez à considérer que de fort
grandes affaires qu'on a sur les bras empêchent
souvent ici, que les petites ne s'empêchent qu'à soi
et c'est pourquoi l'examen même de vos ^{com}
n'a pas réellement encor été entamé.

Je tuerai le procès et la au plus tard jour, et
ainsi prétendrai vous avoir satisfait en tout ce
qui depind de moi. sans vous laisser mestre de
meander aussi, plus longtemps en France, que ne
suis pas tant comme le Roi qu'on m'y a conseillé
ni avoir tant de résisté que je distin que vous
me le croyez.

Monsieur

J. B. - E. S. D.
14 oct^r. 1654.